Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20260923-DE_124_2026-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Albret Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 23 SEPTEMBRE 2026

27- Objet : DEV ECO – PROXITY - MISE EN PLACE D'UNE BONIFICATION DU DISPOSITIF DES CARTES CADEAUX
N° Ordre : DE-124-2026
Rapporteur : Nicolas Lacombe, vice-président au Développement Economique
Nomenclature : 7.4 interventions économiques

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Pé-Saint-Simon, après convocation régulière du Président du 16 septembre 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (46) :
Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Anaïs BOSIO et M. Christophe SANS
Calignac : Mme Sandra LEMAIRE, suppléante
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : Mme Pascale DOUCET-SAVARY et M. Jean-François GARRABOS
Fieux : Mme Brigitte CERVERA, suppléante
Francescas : Mme Joannie CARRERE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Samuel LARIGALDIE
Lasserre : Mme Diane ROUX-DELAGARDE
Lavardac : Mmes Isabelle SALIS, Hélène DEMESTE et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRE
Le Fréchou : M. André APPARITIO
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Anne LAVERNY et M. Jean-Louis CARLESSO
Moncaut : Mme Danièle RUFINO
Moncrabeau : -
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Patrick FERRI
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Marie-Ange PRADO et MM Daniel ESSERTEL, Hugues DAVID, Nicolas LACOMBE, Jean-François TUFFERY, Manuel VICENTE
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. François DUPRAT
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE
Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Alain BELLO
Sainte-Maure-de-Peyriac : Mme Patricia CAZALIEU, suppléante
Sos-Gueyze-Meylan : M. Bruno SANNER, suppléant
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : M. Jérôme MOUCHET

Membres absents ayant donné procuration (6) :
Barbaste : Mme Aurélia BONA à Mme Valérie TONIN
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL à M. Alain LORENZELLI
Nérac : Mme Najet EL KHAIRI à Mme Edith BUSQUET, Mme Stéphanie GARBAY à M. Nicolas LACOMBE, M. Serge ARNAUNÉ à M. Hugues DAVID, M. Patrick GOLFIER à M. Jean-François TUFFERY

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20260923-DE_124_2026-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Membres absents excusés (5) :
Calignac : Mme Stéphanie DAVID suppléée par Mme Sandra LEMAIRE
Fieux : M. Joël AREVALILLO suppléé par Mme Brigitte CERVERA
Nérac : Mme Mélanie SERRES-SOLANO
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ suppléé par Mme Patricia CAZALIEU
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON suppléé par M. Bruno SANNER

Membres absents non excusés (0) :

Secrétaire de séance : Nicolas Lacombe a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers	
En exercice : 53	
Présents : 46	Votants : 52
Absents : 11	- Dont « pour » : 52
- Dont suppléés : 4	- Dont « contre » : 0
- Dont représentés : 6	- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la compétence Développement Economique - volet « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » ;

Vu la décision n°DEC-064-2026 en date du 9 avril 2026 relative à la signature du marché d'accompagnement à l'utilisation d'un service de carte cadeau par le prestataire Proxity ;

Vu la commission développement économique en date du 17 juin 2026 lors de laquelle le sujet a été abordé ;

Considérant que dans le cadre des actions de développement économique en matière de politique locale du commerce, Albret Communauté soutient le commerce de proximité ;

Considérant la volonté de la collectivité de soutenir activement le pouvoir d'achat des ménages et de dynamiser le tissu commercial local à travers une opération de bonification des cartes-cadeaux ;

Exposé des motifs :
Afin de renforcer l'attractivité du dispositif de cartes cadeaux locales auprès de la population et des entreprises locales, Albret Communauté souhaite mettre en place une bonification à hauteur de 50% sur l'achat de cartes-cadeaux locales dont la gestion est réalisée par le prestataire Proxity.

La bonification sera réalisée comme suit :

Profil	Montant maximum d'achat ouvrant droit à bonification	Bonification maximale pouvant être perçue
Habitant	50€ (par personne)	25€
Entreprise, Collectivité, Association	2 000€ (par entité)	1 000€

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20260923-DE_124_2026-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Albret Communauté

Le dispositif débutera à compter de la signature par les parties de l'avenant n°1 au marché de cartes cadeaux et prendra fin à l'épuisement de l'enveloppe prévue au budget 2026, soit 10 000€.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Considérant l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

►**D'accepter** les termes de la bonification des cartes cadeaux tels que définis ci-dessus ;

►**De rappeler** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 ;

►**D'autoriser** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Nicolas Lacombe,
Secrétaire de séance

Publication le : 28 SEP. 2026